



# CTPL du 4 septembre 2008

## Les fermetures de Trésoreries reprennent

Le CTPL a été réuni le 4 septembre 2008. A l'ordre du jour :

- Rapport d'activité,
- Organisation des structures départementales,
- Protocoles horaires variables et ARTT
- Enquête absentéisme
- Questions diverses

Dès l'ouverture, la délégation CGT a lu la déclaration ci-dessous.

Ce CTPL de rentrée fait suite à un été caractérisé par une pluie de mauvais coups contre les salariés, fonctionnaires et usagers du service public. L'ordre du jour de cette réunion respecte ce climat !

La CGT note l'hypocrisie de la formulation d'un point important de l'ordre du jour : appeler « organisation des structures départementales » votre projet de fermeture de quatre postes comptables relève d'un sens de la formule pour le moins déplacé ! Pour nous, il s'agit là de la désorganisation, de la démolition du service public en milieu rural.

Les contacts que nous avons eus avec les élus du département et des secteurs en cause montrent leur attachement au service public en milieu rural. Tous nous disent le désarroi des citoyens face à la disparition des structures de l'État dans leurs cantons, alors même que les populations augmentent.

Les agents concernés ont vu les effectifs de leurs postes baisser du fait de l'ORE. Ces décisions ont amené à rendre de plus en plus difficile l'exercice de leurs missions, ceci étant aggravé par le non remplacement des trésoriers. Pour autant, ils sont persuadés que le service public est nécessaire et est rendu, même si c'est au prix de conditions de travail dégradées. Nous le disons depuis des années : là où vous décidez de ne pas remplacer les chefs de poste et là où l'effectif baisse au-dessous du seuil fatidique de 5, il y a danger de fermeture. On le vit aujourd'hui !

Dans le cadre de la fusion, que nous condamnons, nous constatons que l'ex-DGI ne prend pas les mêmes options que l'ex-DGCP puisque la plupart des fusions CDI-CDIF sont actuellement suspendues. Le syndicat national du trésor CGT revendique depuis des années un moratoire aux restructurations. Nous vous demandons donc de renoncer aux fusions des trésoreries d'Argentré et Vitré, Bécherel et Montfort, Combourg et Tinténiac et La Guerche et Retiers et de leur donner les moyens humains supplémentaires pour de bonnes conditions de travail.

Un autre point de l'ordre du jour appelle de notre part une réaction préalable : la réduction des plages d'ouverture des trésoreries de Janzé et Dol. Là aussi, c'est votre logique de suppressions d'emplois qui entraîne une diminution des horaires d'accueil du public pour pallier à la dégradation des conditions de travail. Nous refusons de choisir entre deux dégradations : soit celle du service public, soit celle des conditions de travail des agents. Plutôt que réduire les horaires, la CGT revendique les effectifs nécessaires à l'exercice de toutes les missions.

Ces situations ne pourront que se répéter et s'aggraver dans les mois et années à venir, du fait de la volonté gouvernementale du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite. Le rapport d'activité du département est parlant : 365 agents sur 1086 ont 55 ans ou plus, soit 33,60% ! Comment peut-on envisager dès lors remplir nos missions ? Quel avenir pour les postes ? Quelles conditions de travail pour les agents ?

Toutes les mobilisations qui ont émaillé le premier semestre 2008 au trésor, à la DGFIP et dans toute la fonction publique devraient vous inciter à ne pas rester sourd aux revendications des personnels, d'autant plus qu'il vous faudra compter sur les actions à venir.

### I- Rapport d'activité :

Le rapport d'activité 2007 du département a été présenté rapidement. Peu de commentaires : il s'agit d'un inventaire de chiffres, froids et sans analyse. Les résultats sont jugés bons, la plupart des indicateurs sont au vert... la CGT a fait remarquer que tout ceci était à mettre à l'actif de l'investissement des agents, malgré les suppressions d'emplois et les bugs et contraintes

d'Hélios, et au prix de conditions de travail de plus en plus difficiles.

Ce point de l'ordre du jour a dévié vers l'avenir des structures dans la fusion (Rennes Colombier, Redon, Département informatique, etc.). Toutes ces questions sont renvoyées à une réunion qui regroupera le 22 septembre les membres des CTPL impôts et trésor d'Ille-et-Vilaine. S'agissant du DI, nous avons appris que le budget 2009 ne prévoit

pas de changement : il est toujours lié à celui du département. A suivre... mais avec beaucoup de vigilance car ce type de décision peut évoluer très rapidement.

## **II- Organisation des structures départementales :**

Il s'agit en fait du projet de fusion de trésoreries. Comme nous le disons dans notre déclaration liminaire, le titre ne reflète pas la réalité...

Le projet : suppressions au 1/1/09 de :

- Argentré-du-Plessis rattaché à Vitré
- Bécherel rattaché à Montfort
- Combourg rattaché à Tinténiac
- La Guerche-de-Bretagne rattaché à Retiers.

Sur les 3 premières « fusions » le TPG déclare avoir l'accord des élus avec lesquels il se prépare à signer une convention, notamment sur des « permanences sur rendez-vous » (sic). Il mène actuellement une campagne d'information et de conviction des élus pour vendre ce projet. La TG a demandé à la direction générale la création de postes d'adjoints, avec de bons espoirs pour Montfort et Vitré (2<sup>ème</sup> adjoint).

S'agissant de La Guerche/Retiers, le problème est plus complexe. Les postes sont de taille équivalente, les maires des communes de résidence veulent tous les deux que la fusion se fasse chez eux... Pour le TPG, c'est La Guerche qui doit fermer. Retiers couvrirait plus de population fiscale et de budgets et aurait plus de place pour accueillir des agents supplémentaires. Reste à faire signer le maire de La Guerche...

### **Tous les syndicats se sont déclarés opposés à ces fermetures de trésoreries.**

La CGT a renouvelé son opposition à ces nouveaux projets de fermeture de service public en milieu rural. Nous avons exprimé une analyse très divergente sur le point de vue des élus locaux. Nous en avons rencontré un bon nombre : aucun ne s'est déclaré favorable aux fusions ! Au contraire, ils souhaitent conserver la proximité, pour eux et leurs administrés. Par contre, ils sont conscients qu'ils ont bien peu de poids et sont très résignés... Pour le cas de La Guerche Retiers, nous avons rappelé que l'accord des maires est réglementairement indispensable pour une suppression de service public en milieu rural : or, cet accord n'est pas réalisé ! Le TPG nous a affirmé d'un air entendu qu'il n'était pas du tout inquiet... Y aura-t-il à nouveau des pressions de l'État sur les élus ?... comme pour ceux de la région de St Brice en 2005...

La CGT a également fait part de ses contacts avec le conseil général d'Ille-et-Vilaine : son président nous a assuré de son opposition au projet.

**Les agents :** Nous avons fait état de nos discussions avec des agents des postes menacés. Bien évidemment, ils ont des difficultés, mais ils font face ! Les postes ne sont pas enfoncés et le service public est assuré ! Par contre, ils nous disent que les choix de l'administration ont fragilisé leur situation : suppressions d'emplois, empilement de réformes, multiplication des applications, etc.

La direction a rendu leurs conditions de vie au travail de plus en plus intenables et a beau jeu maintenant

de déclarer qu'ils seront mieux dans de plus gros postes...

La CGT a mis la direction devant ses responsabilités vis-à-vis des agents : si les fusions se font, il faudra que tous les problèmes de mutation qui pourraient en découler soient réglés au mieux, dans l'intérêt des agents ! De même, les agents qui verront leurs distances travail – domicile augmenter devront bénéficier des indemnités réglementaires.

Pendant le débat, d'autres projets du TPG ont été évoqués pour un avenir à court terme : Montauban, Louvigné... et la liste n'est certainement pas exhaustive !

**Vote** sur le projet de suppression des trésoreries d'Argentré, Bécherel, Combourg, La Guerche :

Pour : Administration 7 voix

Contre : CGT 4 voix, CFDT 2 voix, FO 1 voix.

## **III- Protocoles horaires variables et ARTT**

Trois dossiers :

- Janzé : les agents demandent la fermeture du guichet le mercredi après-midi
- Dol : les agents demandent la fermeture du guichet le vendredi après-midi
- Chartres : les agents demandent l'extension de la plage variable d'après-midi de 18h à 18h30.

Pour Janzé et Dol, d'entrée, la direction nous a annoncé son opposition à la demande des agents, considérant qu'il y a assez de présents sur ces créneaux pour assurer l'accueil du public.

Nous avons eu un long débat sur la question. La direction oublie un argument mis en avant par les agents : ces demandes sont faites pour palier aux difficultés générées par les suppressions d'emploi ! Comme nous le disons dans notre déclaration liminaire, la CGT se refuse à choisir entre la dégradation du service public et la dégradation des conditions de travail des agents !

La CGT a donc réaffirmé son opposition à la logique de l'ORE, qui supprime des emplois arbitrairement, sans tenir compte des besoins réels des postes et donc du service public, et demandé l'affectation de personnel dans ces deux trésoreries.

Vote sur les fermetures de guichet une demi-journée par semaine à Janzé et Dol :

- Pour : FO 1 voix
- Contre : Administration 7 voix, CFDT 2 voix
- Refus de vote : CGT 4 voix

Vote sur la modification de l'horaire variable de Chartres :

- Pour : vote unanime.

## **IV - Enquête absentéisme**

Comme chaque année, un bilan de l'absentéisme de l'année précédente nous a été présenté. Il n'a pas appelé de commentaires particuliers : les taux d'absentéisme du département sont comparables aux taux nationaux. Nous avons réaffirmé la nécessité

de compenser les absences syndicales pour permettre aux militants d'assurer leur mandat.

## V- Questions diverses :

**Déménagement TCA :** toujours rien de nouveau ! A ce jour, la TG attend une réponse de la direction générale sur l'aspect juridique de l'affaire : pouvons-nous empêcher la chambre des métiers de faire des travaux ? Si oui, le déménagement se fera. Si non, il faudra trouver un autre bâtiment pour loger la trésorerie et ses agents pendant les 3 ans que dureront les travaux de réfection et mise aux normes du Turgot.

Aucun calendrier ne peut être donné.

La CGT continuera à suivre ce dossier de près, dans l'intérêt des agents de la TCA, mais aussi celui des collègues des autres services installés au Turgot et qui, eux, devront rester sur place pendant les travaux.

**Réinstallation Très. DINARD :** le dossier avance bien. Le service logistique travaille avec l'architecte du futur bâtiment où sera installée la trésorerie (dans 18 mois à 2 ans).

En attendant le déménagement du poste, les conditions d'installation demeurent totalement insatisfaisantes, avec sans doute des conséquences sur la santé des agents. La CGT a en effet attiré l'attention de la direction sur le fait que deux collègues qui travaillent sur le même secteur ont développé la même pathologie... Doit-on y voir un lien, d'autant plus qu'ils sont installés dans des conditions totalement inacceptables en terme d'ergonomie et de place ? Pour la CGT se pose aussi la question des outils informatiques archaïques dont disposent ces collègues pour leur secteur.

**Travaux Trésorerie Générale :** le diagnostic de la dalle du rez-de-chaussée a été fait, il est bon. Les travaux prévus pourraient être faits, elle les supporterait. Mais maintenant, se pose la question de l'opportunité de réaménager la TG... du fait de la fusion ! Il est donc urgent d'attendre...

La CGT a rappelé que c'est ce genre d'incertitudes sur l'avenir qui avait abouti à surseoir pendant des années aux travaux nécessaires au Turgot du temps de la redevance...

Espérons maintenant que ces incertitudes ne dureront pas 10 ans...

**Réinstallation Très. RBE :** après vérification, le promoteur a confirmé qu'il s'était trompé et que les nouveaux locaux ont bien le bon nombre de m<sup>2</sup>... Il n'y aura donc pas l'extension

qui avait été annoncée. Une cloison intérieure en verre dépoli sera ajoutée pour isoler l'accès aux toilettes. Pour les inquiétudes des agents sur la question des nuisances sonores, la direction souhaite attendre l'installation avant de faire d'éventuels aménagements supplémentaires.

**Locaux France Domaines :** les nouveaux agents affectés au Turgot bénéficient de l'espace dégagé par le retour de la TPM dans ses locaux. A terme ils seront 6 dans cette salle. Le bâtiment devant faire prochainement (on l'espère : cf paragraphe « Déménagement TCA ») l'objet de travaux de réaménagement très lourds, la direction ne veut pas faire transformer cette salle en petits bureaux avec des cloisons en dur. Des séparations par des paravents et/ou des armoires cloisonneront provisoirement les bureaux.

**Garages à vélos :** le dossier n'évolue pas. Pour la TG et Magenta, difficile de mettre tout le monde d'accord.

**Co-voiturage+ :** il est confirmé que des représentants de cette association passeront en septembre dans les postes et services du centre de Rennes pour sensibiliser les personnels au co-voiturage.

**DRCA :** ce service doit changer de ministère. Les agents concernés sont inquiets et attendent de savoir ce qu'il adviendra d'eux dans cette évolution. Pour la direction, le « transfert » ne se fera pas avant 2010 et il n'y a pas de précisions actuellement sur les conditions.

### Crédits vacataires :

- dotation 2008 : 722 mois
- consommés au 31 août : 296
- reste : 426

Les mois restant sont pour la quasi-totalité destinés au CER, avec une pointe à 158 vacataires pendant 15 jours en octobre. Bon courage à eux et aux titulaires !!!

Il n'y aura sans doute pas de « rallonge » en fin d'année.

**Situation TCA :** les agents, avec la CGT, constatent que la priorité absolue semble donnée au téléphone, au détriment des autres tâches et au prix de conditions de travail très difficiles. Certains secteurs s'enfoncent et le mécontentement se généralise, alimenté par une impression de n'être que des pions. Pendant l'été, les agents ont vécu des moments très difficiles et ils sont très mobilisés. La direction nie les problèmes, affirmant qu'il n'y a pas de retard dans le traitement des courriers.

Pas de réponse sur les conditions de travail, pas de réponse sur les nouvelles tâches... sans moyens supplémentaires. La direction évoque le futur numéro commun TCA-OMP qui, selon elle, doit faire baisser notablement les appels téléphoniques. De même, ils estiment que les évolutions réglementaires à venir devraient faciliter le travail des agents. Pour la CGT, ces évolutions vont aussi compliquer les procédures (par exemple l'abattement de 20% sur les amendes majorées payées dans les 15 jours), tant à la TCA que dans l'ensemble des postes amendes du réseau.

**Très. Fougères Impôts :** compte tenu de l'installation de la trésorerie dans l'hôtel des finances, les agents vont bénéficier très rapidement d'une formation pour leur permettre de faire face à leur nouvelle mission d'accueil commun, en pleine campagne de solde de l'impôt sur le revenu.

**PIAA :** une étude d'ergonomie a été faite pour le service logistique où les agents font presque essentiellement de la manutention (manipulation de liasses de comptes de gestion). Cette étude a débouché sur un rapport préconisant une série d'aménagements et équipements. La CGT a demandé que les conclusions de ce rapport soient également prises en compte pour les agents des autres services qui manipulent, eux aussi, beaucoup de liasses. Ils souhaitent des aménagements et matériels spécifiques, ainsi que des modifications d'organisation qui permettraient d'éviter de multiplier les déplacements des liasses. Plusieurs d'entre eux nous ont fait part de problèmes de santé (troubles musculo-squelettiques).

La direction nous a assuré avoir pris en compte ces revendications : le service logistique recherche des matériels adaptés. Pour les questions d'organisation, elle renvoie vers la discussion interne.

Le TPG a profité de notre intervention pour évoquer l'évolution du PIAA. L'ensemble du territoire va maintenant être couvert par les PIAA de Rennes et Toulouse. De nouvelles régions vont donc être traitées par Rennes... sans création d'emplois. On fera des contrôles moins approfondis et/ou moins systématiques avec l'effectif budgétaire actuel. Les vacances d'emplois du PIAA seront comblées dans le(s) prochain(s) mouvement(s) de mutation. La CGT a exprimé son inquiétude sur cette pratique : il suffit désormais de déplacer le curseur des contrôles pour moduler le besoin en emplois... La création des PIAA avait pour objectif déclaré de faire de meilleurs contrôles, pour une plus grande sécurisation des comptes publics... mais c'était sans compter sur l'ORE et les politiques de suppressions d'emplois !

**Formation GAIA :** la CGT a rappelé ses réticences à l'e-formation, dans les conditions où elle est réalisée dans les postes. Nous avons demandé que les agents qui en bénéficient soient regroupés et isolés des collègues qui travaillent. Des consignes vont être données en ce sens par la TG.

**Accueil des nouveaux arrivants :** les agents récemment affectés participeront prochainement à une journée d'accueil et de présentation du département. Les syndicats auront un créneau dans cette journée pour se présenter et discuter avec les nouveaux collègues.

Les représentants de la CGT au CTPL :  
Françoise LE GUEVEL (Dinard) - Nathalie RIBREAU (ERD) - Nadia DOUALAN (CER)  
Nelly MEHEUST (RBE) - Hervé COUVERT (TCA)

Retrouvez ce compte-rendu et de nombreuses informations sur le site internet de la section :

<http://www.tresor.cgt.fr/35>

**Solidaire, pas solitaire, c'est ça la CGT !  
Je participe, je me syndique !**

Nom :

Prénom :

Grade :

Echelon :

Temps partiel : %

Poste ou service :

Date

Signature



A remettre à un militant ou envoyer à CGT trésor 35 – Trésorerie Générale